ABONKEMENT. Saumur ..

Poste :

on s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal se en envoyant un mandat sur la poste. al chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. e . 20 c

RESERVES SORT FAITES Du droit de refuser la publication des invertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au buréau du journal la veille de la reproduction, avant midi.'
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cenissire. - L'abonnement delt être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 MARS 1886

#### LEMPRUNT

Nous extrayons les lignes qui suivent de la dernière lettre plébéienne, adressée au sujet de l'emprunt de quinze cents millions, par Jacques Bonhomme » à la France libre, seuille essentiellement républicaine :

« Si l'on fait abstraction des artifices de forme pour aller au fond des lois proposées, il s'egit tout simplement de ceci:

» 1º Emeltre 1,466 millions en rente 3 0/0 perpétuelles, c'est-à dire, en chiffres ronds el en français loyal, faire UN EMPRUNT de la bagatelle d'UN MILLIARD CINQ CENTS HILLIONS de francs :

» 2º D'élever de 156 francs à 215 francs le droit actuellement perçu par hectolitre d'alcool, mesure qui rapportera, dit-on, cent millions au Trésor.

» Cent millions d'impôts nouveaux ou, ce qui revient au même, cent millions d'augmentation sur l'impôt, et quinze cents millions d'emprunt, telle est la résorme sinancière du ministère Freycinet.

» C'est une manière de réformer le mal qui consiste simplement à le continuer et à l'aggraver. Le ministre actuel pratique la no mélhode homæopatique. Il traite le déficit

. Ily a deux genres d'emprunt : ceux qui visent l'avenir, qui sont indispensables pour l'accomplissement d'une grande œuvre nationale, qui sement, comme on dit vulgairement, pour récoller ; il y a l'emprunt de la guerre, de la grande guerre contre l'invasion et pour la frontière, qu'on ne discute pas, comme il y a l'emprunt de la grande paix, de la paix vaillante et prospère, fé-conde en œuvres vives, qui veut encore

agrandir le cercle de son activité glorieuse. Prunt, l'emprunt besoigneux, l'emprunt de manvaise administration, qui ne sert qu'à procurer de l'argent déjà dévoré à l'a» C'est le cas de celui qu'on prépare.

» Ce qui est certain, ce qui est constant, ce qui est avoue, c'est que l'opération doit fournir au gouvernement une disponibilité de 79 millions, qui lui permettra de faire face aux dépenses du Tonkin pour 1886, c'est-à-dire de payer les appointements et les frais de la mission de M. Paul Bert.

» La dette publique dépasse aujourd'hui VINGT-DEUX MILLIARDS.

» Nous avons emprunté 700 millions en 1879; 800 millions en 1881; nous avons consolidé 1,200 millions de dette flottante en 1882; nous avons converti le 5 en 1883, et fait un emprunt nouveau de 400 millions en 1884...

» Nous allons maintenant emprunter 4,500 millions.

» Pourquoi?

» Que représente d'extraordinaire cette dépense colossale? Quelle œuvre tout à fait exceptionnelle, tout à fait supérieure peuton mettre en face?

» Aucune?

Nous marchons en plein déficit, nous allons tout droit à la banqueroute, et certainement à la ruine imminente, pour solder la gloire d'une conquête problématique autant que pernicieuse.

» Nous n'avions eu, jusqu'à présent, paraît-il, que les roses de la politique colo-

» Voici venir maintenant le quart d'heure de Rabelais, et la carte de toutes les folies. M. Sadi-Carnot nous l'a présentée hier... il ne nous reste plus qu'à payer et à nous exécuter.

» Tu l'as voulu, Georges Dandin, paye! paye! apporte ton argent, tes pauvres écus si laborieusement gagnés et qui te tiennent tant au cœur... Paye! paye! C'est ce que tu as de mieux à faire, tu n'en mourras pas encore cette fois.

» Montre que tu as toujours bon dos ! B JACQUES BONHOMME. B

Bien dit, Jacques Bonhomme! - mais tes souvenirs ne te disent-ils pas que les gens qui nous mènent à la banqueroute étaient aussi radicaux que toi, avant d'arriver au pouvoir... que tu ambitionnes?

LA DETTE PUBLIQUE CONSOLIDÉE.

La dette publique consolidée est répartie entre quatre types de rentes dans les proportions et sous les dénominations qui sui-

Le 3 0/0 à 362,695,685 fr. de rente Le 3 0/0 am. à 105,810,195 Le 4 0/0 à 446,096 Le 4 1/2 0/0 à 37,433,505 Id. (1883) a 305,399,697 814,785,478

Le 3 0/0 perpétuel a été créé par la loi du 27 avril 1827. Cette conversion restera, dans l'histoire financière de la France, l'éternel l'honneur du nom de M. de Villèle.

Le 3 0/0 amortissable est le plus jeune de nos fonds d'Etat. Il a son acte de naissance dans la loi du 11 juin 4878.

Le 4 4/2 0/0 ancien remonte à une loi du

Et le 4 1/2 à une ordonnance royale du 5 décembre 1829.

Quant au 4 4/2 0/0 nouveau, il émane, comme nos lecteurs le savent, de la conversion des emprunts de 2 et de 3 milliards des 20 juin 1871 et 15 juillet 1882, conversion opérée en 4883.

La République en est, depuis 1871, à son 10° milliard 1/2 d'emprunt.

Elle aura emprunté presque autant en quinze années que le premier Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet et le deuxième Empire en soixante et onze ans.

On voit que les républicains ont des appélits formidables.

imag estable number internates a AMENDEMENTS AU PROJET D'EMPRUNT

Il est déjà question de plusieurs amendements au projet d'emprunt déposé par le gouvernement. On cite notamment ceux de M. Yves Guyot et de M. Wilson.

Le système de M. Yves Guyot est emprunté à l'Amérique et à l'Angleterre. Il consiste à faire l'émission en 4 0/0; mais, le faux de 4 0/0 dépassant 100 fr., il en résulterait des désavantages pour le Trésor. M. Yves Guyot y remédie en fixant un taux minimum se rapprochant du pair et en laissant aux souscripteurs la faculté d'accepter un taux plus élevé. Les premières souscriptions garanties seraient les souscriptions faites au taux le plus élévé.

Ce système, qui aboutit, en somme, à une adjudication directe à guichet ouvert, rend possible une conversion ultérieure,

que ne permetirait pas le 3 0/0 perpétuel.

M. Wilson pense que le 3 0/0 perpétuel est le type de nos Rentes qui offre le moins d'avantages pour le Trésor. Il se prononce pour le 3 0/0 amortissable, afin de conserver dans le budget le principe de l'amortis-

A défaut du 3 0/0 amortissable, M. Wilson pense que le meilleur type serait le 4 0/0, parce qu'il est sensiblement au pair et qu'il sera un acheminement vers la conversion du 4 1/2 nouveau au 4 0/0.

Il fait remarquer qu'on pourrait en même temps convertir en 4 0/0 l'ancien 4 1/2, qui est, dès maintenant, convertissable.

#### Iniciaco ash Chronique générale.

tre parore use careers p'apacona La Chambre a discuté le projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à emprunter 250 millions et à s'imposer extraordinairement. Lagge 11than ab assist and 1

M. René Brice a démontré irréfulablement que la voie financière suivie par le Conseil municipal était dangereuse, déplorable c'est tout à fait conforme à la tradition républicaine --- et il a conclu en demendant au ministre de l'intérieur si le gouvernement couvrait de son approbation et les errements et les étranges théories politiques de l'Hôtelde-Ville. M. Dreyfus a tenté naturellement de justifier les procédés du conseil auquel il a appartenu, laissant au ministre de l'intérieur le soin de justisser la politique de ce même conseil!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# PAR M. DU CAMPFRANC

L'eil d'Olga, si profond, devint pensif. Un pli se marqua entre ses sourcils, et, serrant la main de

Mon amie, dit-elle, men cher conseil; aidez tacote votre pauvre Olga. Dites-lui que décider? Ogaller maintenant? Ou m'abriter? La Russie! , jamais je ne retournerai dans ce pays où Pola méconna mon père, où l'on terture tant de Polonais qui sont des héres, des martyrs... Trou-Tills, Nice, Naples? Non, je ne veux plus de ces tilles où la vie se passe en fullles plaisirs... Ah! que rous êtes heureuses, toutes les deux, d'avoir te lieux Kerlis où vous respirez cette pure et maile almosphère d'une vie de famille... Mais thoi je suis seule, toute seule sur la terre.

Son chagrin trouveit un écho dans mon âme. Moi aussi, un jour, au chevet de mon père, de ce pauvie père auquel Serge venait de fermer les Jeur, j'avais dit; je sois seule... toute seule sur Vilétien. Prenant avec élan la main de Mus

Restez près de nous, Olga, tant que votre tour sera triale, affligé.

Elle secous mélancoliquement la tête.

- Merci, Nadèje, de cette offre d'hospitalité que vous me faites avec une générosité dont je me souviendrai toujours... Mais rester près de vous... Non, c'est impossible; ma tristesse troublerait vos jeies nouvelles... Soyez heureuse, Nadèje, vous le méritez... Et celui qui vous sime le mérite

Ici sa voix devint tremblante; ses joues s'empourprèrent. Pourtant, elle continua :

- Dites à votre fiancé que je lui dois les plus saintes et les plus émouvantes impressions de ma vie. Dites-lui que j'ai pleuré d'admiration en apprenant avec quel béroïsme il a déchiré la grâce que je lui avais obtenue du czar, et que je lui adressais triemphante. J'ai vu alors qu'il y a des héros et des saints, qu'ils vivent au milieu de nous, qu'ils existent..... Et l'on ne passe pas impunément auprès de ces vaillants. It se dégage d'eux je ne sais quel principe de force qui soulève les plus faibles. Que de fois je me suis dit, en songeant à ce jeune homme renonçant à sa patrie, à sa famille, à sa fortune pour rester fidèle à sa foi, que le culte catholique seul pouvait enfanter pareil hérolame... Et, depuis, j'ai senti, dans mon cœur, comme la nostalgie de la vérité. Ma vie brillante a cessé de me plaire. Oui, que de fois, au retour d'un bal, j'ai pleuré sur un petit Evangile, un présent de vous, mademoiselle Géraldine! Je méditais pendant l'insomnie de mes nuits. De plus en plus la vérité m'apparaissait lumineuse. J'hésitais pourtant à quitter notre religion grecque, redoutant d'affliger le cœur paternel... Mais, maintenant, hélas! je suis entièrement libre de mes actes... Je n'ai plus de père à contrister... Nadèje, dites bien à Serge Nariski, que si, un jour, j'ai le bonheur d'entrer au bercail du divin Sauveur, lui seul, par son admirable exemple, m'aura conduite à Dieu.

Elle s'était levée. Ses yeux, étincelant d'ardeur, regardaient le ciel. Sa voix était pleine, sonore, harmonieuse; elle avait ce charme indéfinissable que donne à notre accent une vibration de l'âme. Mes yeux brillaient aussi. Que Serge m'était cher. et que j'étais fière de lui! MIle Vilérieff devina ce seatiment. Elle s'approcha de moi. L'enthousiasme, dont son regard était illuminé, s'éteignit pour faire place à un triste sourire, sourire doux et résigné. Elle m'enlaça de ses deux bras, me baisa à deux reprises sur le front, en s'écriant :

- Que votre union soit bénie! Que votre union soit heureuse!

Puis elle fondit en larmes.

Kerlis, juillet 18 ... L'émotion d'Olga m'avait laissée réveuse. Tour

à tour je me rappelais son enthousiasme et sa tristesse. Je me répétais encore cette parole échappés à l'entraînement de la confidence : « J'a-

vais dans le cœur un autre type. Qui a connu une âme vraiment grande ne saurait se contenter d'une moindre. » Mais... cette grande âme à laquelle elle faisait allusion, cette grande âme.... c'était l'âme de Serge ?...

Toute la nuit, je ne pus clore les paupières, et. dès le matin, je me dirigeai vers la chapelle élevée au sommet de la falaise.

L'autel était fraichement paré. Une nappe demousseline ressortait sur le transparent bleu, et, de chaque côté de Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde, en voyait un bouquet élancé d'herhes légères et de lis blanes, dont la grâce accusait hautement la main d'artiste et les doigts de fée de Géraldine.

Ainsi qu'Olga, elle m'avait précédée au pelit sanctuaire. Toutes deux prisient ; profondément recueillies. J'entrai à pas légers, évitant de troubler leur méditation, et, longuement, je les regardai. Géraldine était agenouillée et cachait son front dans ses deux mains. Olga était assige dans une pose un peu penchée. Ses lèvres étaient toujours hautaines, d'expression altière; mais ses yeux révaient avec une extrême douceur. Elle était belle et touchante. Sa méditation ou son rêve l'absorbait à ce point, qu'elle ne m'entendit ni ne m'aperçut lorsque j'entrai dans la chapelle, et lorsque je la quiltal tuned sines trem al succula suon suon suone

Tandis que je retournai vers le manoir, je rencentrai Serge; et, tous deux, nous nous mimes à

#### e sancabete als LA COMMUNE

On télégraphie de Decazeville, 49 mars, minuit:

« L'anniversaire du 48 mars a été célébré avec un réel enthousiasme. La salle était comble, le public exclusivement ouvrier. Le drapeau rouge a été salué par de longues acclamations. Basly presiduit.

» Nous sommes ici en pleine batsille sociale et chaque mot des discours porte et provoque de longues salves d'applaudissements et de bravos ininterrompus. La séance se termine par des chants révolutionnaires. A minuit on s'est retiré aux cris vibrants de : VIVE LA COMMUNE! VIVE LA RÉVOLUTION SO-CIALR!

#### sammer del checks top semile LA BIGAMIE.

M. Michelin ne pense pas qu'à supprimer les avocats, il rêve aussi d'anéantir la race des bigames.

Dans ce but, il a déposé une proposition sur le bureau de la Chambre pour prévenir la bigamie que le Code se borne à pu-

Voici le moyen imaginé par M. Miche-

Il sumra d'inscrire en marge de l'acte de naissance de chaque individu marié la mention du mariage. Comme la production de l'acte de naissance est obligatoire au moment de contracter le mariage, il sera toujours possible de s'assurer si un mariege précédent a déjà été contracté et s'il a été dissous par le divorce ou le décès de l'un des conjoints. Chronique generale.

#### LES DEPÔTS DES CAISSES D'ÉPARGNE.

Le ministre des finances prépare un projet de loi aux termes duquel les dépôts des Caisses d'épargne serviraient à la création d'une Caisse de crédit populaire et d'une Caisse de crédit agricole. neta vole transides sulvia par la Consedinación de tolt dangement, deplorable --

#### BY BOULLA PROPRIÉTÉ BATJE.

La commission du projet Ballue a voté

longer la falaise.

4° L'imposition de la propriété bâtie sur le même taux que la propriété non bâtie, c'est à-dire au taux de 4 1/2 0/0. Ce qui accrostrait de 40 millions le produit de la contribution de la propriété bâtie.

2º La transformation de la taxe des por-

Serge regardait attentivement la légère pâleur

- Vous semblez soucieuse, me dit-il enfia.

Sa voix était pénétrante; ses yeux pleins de

- Oui, répondis-je, un moment je me suis

sentle troublée par un cauchemar insensé. Croi-

riez-vous que toute la nuit m'est apparue une

jeune fille d'une admirable beauté. Elle possédait

d'immenses richesses, et elle vous disait : « Serge,

voulez-vous mon cœur? » Que devais-je faire?

M'éloigner. Ne pas être un obstacle à la haute

situation que vous offrait la Providence par les

En parlant sinsi, je ressentais un grand trouble

- Oui, répondit-il galement; c'était en vérité

- Est-il une puissance en ce monde qui pût

comporter sur notre amour? Quand on a souffert

comme nous avens souffert; quand on s'aime

comme nous nous aimons, la mert seule pourrait

briter les cours, et les séparer... Une neuvelle

Et, plus gravement, il reprit :

tendresse, et mes felles terreurs de la nuit précé-

Auriez-vous une inquiétude, un chagrin ? De tout,

laissée par l'insomnie sur mon visage.

dente me firent vraiment sourire.

mains de cette nouvelle fiancée.

et un long frisson passa sur moi.

un reve, une felle chimère.

Serge sourisit.

il faut me faire part, Nadèje.

tes et fenêtres en une nouvelle contribution sur la propriété bâtie.

3º La taxation des bâtiments ruttux d'après la valeur locative et non d'après la superficie couverte.

Elle a commencé ensuite l'examen de l'impôt sur les patentes.

Le socialisme fait, paraît-il, des recrues jusque dans les lycées. La Dépêche, de Toulouse, a recu, en effet, la lettre sui-

« Monsieur le Rédacteur, » Pour les malheureux ouvriers grévistes de Decazeville, que le manque de travail a plongés dans la misère, nous apportons notre modeste cotisation.

> Vous trouverez ci-inclus un mandalposte de la valeur de 10 fr.

» Un groupe d'élèves du lycée de Cahors. »

Les dépêches adressées de Decezeville au Cri du Peuple permettent de juger l'effet

produit par les dernières déclarations de M. Boulanger. « A la suite du discours du ministre de la guerre Boulanger, écrit le Cri du Peuple,

le général de division Borson est parti pour Montpellier en laissant de nouvelles instructions au commandant du corps d'occupation.

» Le général a compris que l'exagération de l'appareil militaire qu'il avait organisé concordait peu avec les déclarations du mi-

Quant aux soldats, voici comment ils envisagent leur intervention dans les affaires

Nous extrayons le passage suivant de la liste de souscription du Cri du Peuple:

« Deux sous-officiers casernés à Paris, persuadés qu'ils ont des collègues à Decazeville pour protéger les exploités (2° vers.): 0 fr. 65 c. »

On sait ce qu'il faut affendre de l'armée telle que la veut M. Boulanger.

La cassation d'un caporal, détaché à Decazeville, est un assez sérieux avertisse-

#### ÉTRANGER

Liège, 30 mars.

Le calme est entièrement rétabli.

Les corps spéciaux de la garde civique ont été congédiés.

Une partie de la garnison de Namur occupe les deux rives de la Meuse, à Jemmapes, d'un côté, et à Seraing, sur l'autre

Il no s'est produit aucun désordre parmi les grévistes de Jemmapes.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 mars.
Quoi qu'en disent les journaux, l'emprunt se fera eu 3 0/0 perpétuel et au cours de 80 à 80.30. La Bourse est plus faible aujourd'hui. Les rentes

fiancée, dites-vous, une fiancée m'apportant la richesse. Vous avez rêvé... Quelle invraisemblance! Et, franchement, il se mit à rire.

Je répétai son dernier mot.

- Une invraisemblance...

Pois j'ajoutai :

- Peut-être, Serge, peut-être...

La gravité de mon accent le surprit. Il s'arrêla dans sa marche. Nos yeux se rencontrèrent. Les miens se baissèrent immédiatement, car ceux de Serge me transperçaient.

- Comme vous avez dit cela, Nadėje... peut-

Et très-grave, très-triste:

- Et quand, par le plus incompréhensible des événements, cela serait, douteriez-vous de moi? Me feriez-vous la cruelle injure de croire mon amour si misérable qu'il puisse mourir devant une question d'ambition. Croyez-vous que mon cœur soit de ceux qui se mettent dans le plateau d'une balance avec de l'or dans l'autre plateau et que l'or s'abaisse et l'emporte? Non, non, rien au monde ne pourrait altérer le sentiment que je vous ai avoué, ce sentiment c'est ma vie elle-même.

Il parlait avec chaleur, ses deux mains serraient la mienne, et tout bas :

Et pourtant, Nadèje, pourtant, vous avez douté de moi.

- Pardon! m'écriai-je... Jamais plus je ne doutersi de vous. Jamais. slaren etter around stempt (A suivre.)

reperdent ce qu'elles avaient regagné. Le 3 0/0 est à 80.65, l'amortissable à 83.05, le 4 1/2 0/0 nou-

veau à 109.15. Le Crédit Foncier reste demandé à 1,355. On recherche toujours les obligations Communales et on les paie plus cher que les obligations foncières. Ges dernières valent cependant tout autant.

La Banque d'Escompte se tient à 468.75. La Société de Dépôts et Comptes Courants a de nombreuses demandes à 595, mais le titre est rare sur le marché, car il rapporte 7 0/0 nels d'im-

La spéculation abandonne le Panama depuis que le ministre des finances a déposé son projet d'emprunt. Les obligations de Panama ne peuveut soutenir la concurrence du 3 9/0 français.

Les actions de nos Chemins de fer sont fermes.

#### Nouvelles militaires.

M. Deffis, général de brigade, sénaleur, ancien commandant de l'Ecole spéciale militaire, ancien membre du comité consultatif d'état-major, est promu au grade de général de divison.

M. le général de division Deffis est nommé, à partir du 4er avril 1886, au commandement de la 48° division d'infanterie (9° corps d'armée) et des subdivisions de région de Châtellerault, de Tours, d'Angers et de Cholet, à Augers, en remplacement de M. le général Béziat, appelé à un autre emploi.

Le ministre de la guerre vient de décider que, pendant l'année 1886, les engagements volontaires seraient reçus dans les proportions suivantes : régiments d'infanterie, chacun 40 engagements; bataillons de chasseurs à pied, 20; régiments de tirailleurs algériens, 40; régiments de cavalerie, 50; régiments d'artillerie divisionnaire, 50 ; régiments d'artillerie de corps, 45; bataillons d'artillerie de forteresse, 30; pontonniers, 25; régiments du génie, 180; escadron du train des équipages, 40. Dans les régiments de zouaves, le nombre des engagements volontaires resterait limité.

#### MANŒUVRES D'AUTOMNE.

Le temps faisant défaut pour obtenir du Parlement les crédits nécessaires à une expérience de mobilisation générale que le ministre se proposeit de faire exécuter en 1886, cette expérience est ajournée à l'an-

Le ministre a décidé que les manœuvres d'automne auront lieu, en 1886, dans les

conditions habituelles :

#### A" Manœuvres de corps d'armée

Les 42° et 48° corps exécuteront des manœuvres d'ensemble d'une durée de 20 jours, y compris le temps nécessaire pour la concentration et la dislocation.

#### 2º Manœuvres de division

Les &, 5°, 6°, 9°, 10°, 11°, 14°, 15°, 16° et 47° corps feront des manœuvres de division d'une durée de 15 jours, aller et retour compris.

Dans le 4º corps, la 7º division (Le Mans) participera seule à ces exercices.

3º Manœuvres de brigade.

Les 4er, 2e, 3e, 7e, 8e et 43e corps exécuteteront des manœuvres de brigade d'une durée de 45 jours, aller et retour compris.

On annonce que, comme l'année dernière, toutes les troupes du 9° corps auront Tours pour objectif.

#### MANŒUVRES DE CAVALERIE.

Des grandes manœuvres de cavalerie seront exécutées celle année, au camp de Châlons, vers la fin du mois d'août.

Les 2° et 6° divisions de cavalerie indépendante prendront part à ces manœuvres qui auront lieu sous la direction supérieure du général L'Hotte, le nouveau président du Comité de cavalerie.

Le ministre de la guerre a pris la décision

Le concours pour l'emploi de major est supprimé dans l'arme de la cavalerie.

#### LA BARBE DANS L'ARMÉE.

Le Journal officiel vient de publier le décret suivant, relatif au port de la barbe:

« Articles 280, infanterie, 272, cavalerie, 297, artillerie. - Les cheveux des officiers, sous-officiers, des caporaux ou brigadiers et des soldats ou cavaliers ou canonniers sont coupés courts, surtout par

p Les officiers et les sous-officiers por tent, à leur gré, les moustaches et la mouch ou la barbe entière, celle-ci assez cour pour ne pas masquer les écussons du colle

» Les caporaux ou brigadiers et les sol dats ou cavaliers, ou canonniers, porlen toute la barbe.

» Le port des favoris seul est interdit. » En cas de maladie, le médecin décide si la barbe des hommes de troupe doit être rasée. »

#### LA MÉDAILLE DU TONKIN.

La Monnaie a presque entièrement les miné, à l'heure actuelle, la frappe de la me deille du Tonkin, et elle va pouvoir en opp rer la livraison très-prochainement,

Toutefois, la distribution des médailles la peut avoir lieu dès maintenant, la fabrica. tion du ruban n'étant pas encore prête.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Ce matin, vers 2 heures, les tamboun battaient et les clairons sonnaient au feu. U incendie s'était déclaré rue de Poitiers, des le grenier d'une maison appartenant à ! Courtigné, entrepreneur de maçonnerie, habitée par M. Cagnol, ouvrier charpenlie

Les diverses pompes de la ville enten conduites sur les lieux du sinistre: deu seulement ont été mises en batterie sous direction de M. Hubert, capitaine, et not pompiers ont eu promptement raison feu. Quelques objets mobiliers, du linges une partie de la charpente ont été brûlés.

Les dégâts, évalués à 4,000 fr. environ sont couverts par une assurance à l'Union.

M. le Maire, M. le Sous-Préfet, M. le Procureur de la République, M. le Capitaine de gendarmerie, M. le Commissaire de police, ses agents et les gendarmes étaient renis près de l'incendie.

A 3 heures 1/2, tous les travailleurs on pu regagner leur domicile.

On ne sait à quoi attribuer la cause de sinistre, mais la malveillance doit être écertée.

Hier, les élèves du collège de Saumurm traversé la ville, musique en tête, pour faint une promenade.

A diverses reprises, les jeunes musicient sous la direction de M. Meyer, ont jouide vers morceaux et notemment la Marsallait

#### LE NOUVEAU DIRECTEUR DU THEATRE.

M. Neveu vient d'être nommé directeur Théâtre d'Angers, en remplacement de Breton, démissionnaire.

Celte nomination satisfera, croyons-noul

tous les amateurs de théâtre. On ne pouvait désirer, pour succédet M. Breton, qui ne comptait que des amisi Saumur comme a Angers, un homme plu

aimable, un artiste plus sympathique que notre excellente première basse. Toutes nos félicitations à M. Neveu et la nos souhaits de prospérité pour sa folur

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE SECTION DE SAUMUR.

Quatrième et dernière conférence le m credi 24 mars 1886, à 7 heures 1/2 soir, dans une des salles de la Mairie Saumur.

Cours public.

gestion.

Le Président, G. Doussill.

Reole de Tir du 3° bataillon du 70° régist territorial d'infanterie, à Saumur.

Septième séance du 21 mars 1886 1. Tir réduit , à 20 mètres : 26 tireuf Médailles : MM. Doussain, Gouret,

nier (L.) et Imbert. 2º Carabine, à 20 mètres : 28 tireurs Médailles : MM. Boucheaux et Menier

3º Pistolet, à 12 mètres : 24 tireurs Médailles: MM. Milon, Destre et Fayet Epingle-insigne en argent : M. Meniel

Huilième séance, au champ de lif Terrefort, le dimanche 28 mars 1886 4 heure 1/2 du soir.

Cible A.—Arme nationale, à 300 me Tir à volenté, pour tous les sociétail 5 prix et 3 médailles.

Cible B. - Arme nationale, à 300 mètres. Tir en cible fixe pour les sociétaires ayant assisté à trois séances préparatoires. 3 prix et 4 médaille pour chacune des

Cible C. - Revolver d'ordonnance, à 30

Tir à volonté pour tous les sociétaires,

3 prix et 3 médailles. Cible D.-Arme nationale, à 300 mètres. Tir à volonté pour tous les militaires de la réserve ou de l'armée territoriale, ne laisant pas partie de la Société, mais porleurs de leur livret militaire.

Des médailles seront délivrées aux lau-

Droit d'entrée aux cibles A et C : 1 fr. Pas de droit d'entrée aux cibles B et D. Des diplômes seront délivrés aux lauréats des cibles A, B et C.

Le Capitaine-Président, G. DOUSSAIN.

Le printemps a commencé avant-hier, 20 mars, à 4 heures 36 du soir.

Nous lisons dans la France militaire :

erie, e

ont dia

on di

TVITON,

sicient

out di-

RE.

el lu

RANCE

1/2

airie

SSAIN.

régime

W.

861

tireut

rel,

CUIS

pier

« On prête au nouveau général commandant le 9° corps, l'intention de faire organiser une réunion d'officiers à Tours. Il est, en effet, assez étonnant que le chef-lieu du 9º corps ne possède pas encore un lieu où tous les officiers puissent se réunir, alors que, dans presque toutes les garnisons où l'effectif le permet, il existe une réunion et une bibliolhèque.

» A Tours, où l'effectif est de 250 offiders, on espère pouvoir bientôt combler celle lacune. »

ON DEMANDE DES RETRAITES EN MUSIQUE

Voici ce que l'on écrit du Mans à la Petite France:

« La circulaire du ministre de la guerre, relative à la suppression des retraites, laisse aux chess de corps le droit d'autoriser, lorsqu'ils le jugeront à propos, des retraites en musique ou aux flambeaux. Avant la circulaire, deux fois par semaine une musique militaire parcourait la ville, et brusquement tout a élé supprimé. Espérons que bientôt il plaira au général en chef de rétablir ces retraites bi-hebdomadaires qui, à l'approche du beau temps, seront les bienvenues. »

#### NANTES.

Les résultats de l'élection des délégués sénaloriaux faite dimanche dernier, dant toules les communes du département, sont aujourd'hui complètement connus. Ils assurent une grande majorité au candidat conservateur.

Le Comité de la droite a décidé de présenter l'honorable M. Decroix, conseiller général pour le canton de Ligné depuis plus de

Les délégués conservateurs vont être conroqués sous n pour ratifier le choix du Comité. eu a une réunion plénière,

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes conserves de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'EPICE-RIE CENTRALE de Saumur .- Petits pois, 0 fr. 95 c. la boîte; - petits pois très-fins, 4 fr. 65; - extra fins, 4 fr. 80; - la 1/2 boite, 0,60, 0,90 et 4 fr. - Haricots verts, la boîte, 0,95 c.; - extra fins, 1 fr. 50 c.; la 1/2 boîte, 0,60 et 0.80. - La boîte peut être servie à 6 personnes.

#### TRIBUNAUX

#### Cour d'appel d'Angers

Audience du 26 janvier 1886

Affaire de la Compagnie des Eaux de la ville de Saumur contre Lafeuille, avocat, l'un de ses abonnés.

Voici les considérants de l'arrêt rendu par la Cour d'appel d'Angers dans cette affaire qui intéresse à un si haut degré tous les abonnés au service d'eau de Loire de notre ville :

« Attendu que de la concession faite par la ville de Saumur à Fortin Herrmann et Cio, suivant traité des 11 et 15 mars 1872, résulte bien, au profit des sus-nommés Fortin Herrmann et Cio, un monopole d'une durée de cinquante années, mais que ce traité n'impose pas aux appelants l'obligation de consentir, en faveur des particuliers, des abonnements aux Eaux devant avoir une durée égale ;

Due l'article 23 dudit traité ne stipule rien de pareil;

» Que la seule conséquence du monopole concédé est le droit, pour les particuliers, pendant toute la durée de la concession, d'obtenir des abonnements aux Eaux suivant les conditions et charges imposées aux concessionnaires par la ville de Saumur, sans que, dans ces limites, lesdits concessionnaires puissent refuser ces abonnements;

» Que du traité précité, ni de cette circonstance qu'il a créé au profit des appelants un monopole, on ne peut donc induire que l'abonnement de Laseuille doive avoir une durée égale à celle de ce monopole luimême;

» Que l'article 3 du traité avec Lafeuille, loin d'établir un droit pour Lafenille, lui impose simplement une obligation, celle de ne pouvoir renoncer à son abonnement qu'en avertissant les concessionnaires trois mois avant l'expiration du traité, ce qui ne se comprendrait pas si le traité devait finir seulement avec la concession même faite aux appelants par la ville de Saumur;

» Attendu qu'il importe peu que, pour l'installation du service des Eaux dans sa propriété, Lafeuille ait fait une dépense de plus de 1,184 fr., puisque le droit d'être abonné aux Eaux ne saurait lui être refusé par Fortin Herrmann et Cie, pendant la dorée de leur monopole, et qu'en fait il ne lui est pas contesté;

» Attendu que, d'après l'article premier du règlement précité, la durée de l'abennement est d'une année; que c'est une stipulation claire, précise, et sur laquelle ne peut s'établir aucune équivoque, ce règlement étant revêtu de la signature de Lafeuille, comme la police elle-même;

» Atlendu dès lors que Fortin Herrmann et Cie étaient en droit de vouloir modifier l'abonnement de Lafeuille dans les limites des conditions et charges sous lesquelles ils ont obtenu leur concession;

» La Cour:

» Dit bien fondé l'appel émis par Fortin Herrmann et Cie envers le jugement du Tribunal civil de Saumur, du 27 juin der-

» Réforme en conséquence ce jugement, et, statuant à nouveau:

» Dit que l'abonnement de Lafeuille avec la Compagnie des Eaux était annuel, et qu'il a pris fin le 1º mai 1885;

» Donne acte à la Compagnie de ce qu'elle se déclare prête à fournir l'eau dans la maison Lafeuille aux conditions prévues par le traité conclu entre la Compagnie et la ville de Saumur;

» Condamne Laseuille en tous les dépens; tant de première instance que d'appel. »

#### Faits divers.

Sous le titre & Installation DE M. MARGUE », un journal publie cet entrefilet:

« La cour d'appel de Paris, en audience solennelle, a procédé il y a quelques jours à la prestation de serment et à l'installation de M. Margue, avocat, ancien député, en qualité de conseiller à la cour de Paris, en remplacement de M. Kuenemann, décédé.

» On assure que le premier discours que le nouveau conseiller prononcera devant la cour sera l'Eloge du général Cambronne.

» Cette prestation de serment a été l'objet d'un concours extraordinaire de monde, et l'on peut dire sans aucune exagération qu'elle a fait aller tout le Palais.

» Pendant la cérémonie, un étranger, peu familier avec les usages de la cour, a frappé à la porte.

» Un loustic facétieux a répondu : N'entrez pas, il y a quelqu'un!

» Enfin, en levant la séance, M. Périvier, premier président, s'adressant à la foule, s'est écrié: Evacuez, messieurs, évacuez!

» Nous vous laissons à penser ce qu'on a ri au Palais! »

Saumur, Maine-et-Loire, le 12 juin 1885. Je ressentais souvent des douleurs aigues au côté gauche, je souffrais aussi de grands maux de tête et de violentes migraines. Depuis que je fais usage de vos Pilules suisses, les douleurs de côté se sont apaisées, les maux de tête sont moins fréquents et moins forts ; j'avais aussi la figure couverte de boutons, ils ont disparu complètement. Très-heureux d'avoir pu apprécier l'utilité de vos excel-lentes Pilules suisses à Fr. 1.50 la boîte, je vous adresse cette letire de remerciements. Ch. M.; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont,

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 20 mars:

Texte: Courrier de Paris, par Pierre Veron. - Trente ans de Paris (le Photographe), par Alphonse Daudet. - Nos gravores: Liszi; Le Banc des nourrices, tableau de M. Delance; La grève de Decazeville; Inondations en Algérie; Récits d'un vieux paysan (nouvelle), par Pierre Gaël. - Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. - Théatres, par André Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. - Récréations de la famille.

GRAVURES : Franz Liszt. - Trente ans de Paris (le Photographe). - Le Banc des nourrices, tableau de M. Delance. - La grève de Decazeville. — Mile Dudley. — Les inondations de la Seybouse, en Algérie. - M. Samuel Urrabieta. - M. Alfred Assolant. -Catastrophe de Monte-Carlo. — Echecs. —

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois; 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Sau-

#### Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

#### Lundi 22 mars 1886, Les Mousquetaires au Couvent

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Paul Ferrier et Jules Prevel, musique de Louis Varney. Distribution:

	De Brissac	IM	Dechesne.
	Gontran	ALIA	Noë Cadeau.
	Bridaine		Ometa
î	Le congernant		Ometz.
	Le gouverneur		Allemand.
	Rigobert		Démon.
	Richard	8773	Asmire.
	Haugiois	(to V)	Derousseau.
	rario	-112	Guirand.
	Simone.	Imes	Lalana
	Marie	3111161	Dulaurens.
	Louise	ann	Vandermeeren.
	La supérieure	R991	Сапистиветец.
	Sour Opportune		Cantrelle.
	Sour Opportune	25%	Savigny.
	Agathe	te. v	Joissant.
	addening	1	Dupuis.
	AGRITHATOR		Van Bets.
	Claddine		Recurt.
	margot		Roenf
	Mousquetaires, paysans, bourge	nie	hansionnaisas
	balagno, ponigo	012	<b>Реплиции</b>

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

#### Harché de Saumur du 20 Mars

		The state of the s	
Blé semence (l'hect.)	1	Huile de noix . 50k.	125 -
Blé nouveau (l'hect.)		Graine de tréfletook.	
From. 1" q. l'h. 77k.	16, 25	- luzerne. 100k.	
Halle moyenne, 77k.	15 68	- delin 70k.	
Seigle 75k.	11 -	Foin (la charr.)780k.	70475
Orge 65k.	10 23	Luzerne - 780k.	70à75
Ayoine 50k.	9 37	Paille - 780k.	35440
Fèves 75k.	11	Amandes en c. 50k.	9400
Pois blancs 80k.	28 -	- cassées 50k.	
- rouges 80k.	11774	Cire jaune 50k.	
Chenevis 50k.		Chanvres 1" qualité.	42 -
Farine, culas. 157k.	10	- 2° -	40 -
suche, cuids. 19/K.	82	19 - 10 3. 7 - 1-1	38 —

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par J. DR CHATRAU-CHALONS.

Comme vous le dites très-bien, Joseph Barbull n'a pas peur. Lorsque men brigadier m'a donad l'ordre de me renfermer avec vous ici, il m'a dit: e Barbault, je suppose que tu n'as pas peur des sorciers? — Brigadier, ai-je répondu, la vue da diable lai-même ne me ferait pas la moindre impression. S'il osait se montrer, je serais homme à lui casser ses cornes et à lui envoyer un coup de pied dans sa vilaine échine. Vous me confiez la garde de ce vieux sorcier; soyez tranquille. S'il cherche à me jouer quelque tour de son métier, le saurai bien le mettre à la raison. Je ne cesserai d'ouvrir l'œil, et s'il brenche... gare à lui! Et il montra les deux pistolets qu'il portait à sa

Je ne chercherai pas à fair, dit le sorcier; voici pourquoi. Très-infirme, manquant de forces, l'ai beaucoup de peine à gaguer ma vie. Dans ces

derniers temps, il m'est arrivé plus d'une fois de manquer de pain. En me mettant en prison, la justice me rend donc un véritable service, car de cette façon j'aurai ma nourriture, au moins pour quelques meis.

- Ce que vous me dites là, mon vieux, me rend la tâche facile. Figurez-vous que, peur vous garder, on voulait tout d'abord m'adjoindre un autre soldat. J'ai dit à mon brigadier : « Mais c'est humiliant peur mei ce qu'on veut faire la! C'est comme si vous me disiez que je ne suis pas capable, à moi seul, de veiller sur le prisonnier. » Mon observation l'a frappé. « C'est juste, a-t-il répondu; tu es un solide garçon, sur lequel on peut compter. Il est inutile que je te donne un aide. »

- Je vois, dit Clair-de-Lune, que votre chef vous apprécie comme vous le méritez. Si je le connaissais, je le remercierais de m'avoir donné pour gardien un si brave et si digne militaire.

- Avez-vous remarqué, ajouta-t-il en jetant un regard autour de lui, que l'on ne s'est pas livré à de folles dépenses pour meubler cette chambre? une peignée de paille pour me coucher; une chaise, qui vous est sans doute destinée, et... c'est tout.

- En effet, répliqua le soldat en riant, ce n'est pas riche. Mais il faut bien se contenter de cela, puisqu'on ne peut faire autrement. D'ailleurs, une nuit est blentôt passée.

Il était alors sept heures du soir. La jour baissait , elgana nb ena

Barbault alluma une lampe suspendue au plafond et s'assit ensuite sur sa chaise, tandis que Clair-de-Lune s'étendait sur la paille, dans un coin de la chambre.

Pendant près d'un quart d'heure, les deux hommes gerdèrent le silence. Ils semblaient s'observer et s'étudier mutuellement.

- Étes-vous véritablement sorcier? dit tout-àcoup le militaire.

- Je ne suis pas plus sorcier que vous, répondit Clair-de-Lune; mais il y a des gens qui veulent absolument me faire passer pour tel.

- Moi, répliqua Barbault en frisant sa moustache, je pense que ceux qui se disent sorciers ne sent que des farceurs. Je ne crois pas et je ne croirai jamais au pouvoir de ces gens-là.

- Ceci prouve que vous êtes un homme intelligent et rempli de jugement. Les sorciers en effet n'ont aucun peuvoir par eux-mêmes ; ils ne peuvent être que des intermédiaires entre les hommes et les Esprits. Mais il n'est pas besoin d'être sorcier pour se mettre en relation aven ces personnages invisibles et puissants. Ainsi, moi, qui ne suis qu'un pauvre diable sans instruction, je leur parle, ils me répondent, et souvent, à cause de moi et par moi, ils rendent de grands services à mes amis.

- Quels services?

- Ils donnent d'abord le moyen d'enlever les sorts, qui empoisonnent la vie de tant d'infortunés. Ils procurent de l'avancement dans la magistrature, dans les finances, dans l'armée, et font coatracter de riches mariages.

- Comment se fait-il que vous n'ayez pas mis à profit pour vous-même vos relations avec les Esprits ; car, de votre propre aveu, vous êtes actuellement dans une misère complète?

- Votre observation est très-juste ; je vais y répondre. Un sert m'avait été jeté par mon parrain. Que Dieu ait son âme! Dans un accès de colère, il s'écria un jour, en me lançant un mauvais regard : « Tu ne réussiras jamais à rien, parce que tu n'es qu'un imbécile. Va-t-en au diable!...

- Ah! cela s'appelle jeter un sort?

(A suivre.)

Une jeune veuve se marie denze mois après avoir perdu son premier mari.

- Entre nous, ma chère, lui dit une amie le lendemain des noces, vous avez élé un peu pressée de remplacer ce pauvre Charles.

- Est-ce qu'on ne peut pas se remarier après douze mois de veuvage?

On attend généralement un peu plus-- Ah I... (Puis, réveuse). Vous avez peut-être raison. J'attendrai plus longtemps une autre fois. our nous Midre de nammer.

Études de M. V. LE RAY, avouélicencié à Saumur, rue du Marché-Noir, nº 12, Et de M. BOURDAIS, notaire

à Gennes.

## VENTE

Aux enchères publiques, En six lots, DE DIVERS

Consistant en :

Maison d'habitation & dépendances, terres, vignes et bois taillis,

Le tout situé communes de Trèves-Cunault et de Chenehutte-les-Tuf-

Dépendant de la succession bénéficiaire du sieur Etienne Gaudichkau-

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M. BOURDAIS, notaire à Gennes, en la maison ci-après désignée, située commune de Trèves-Cunault, le dimanche dia avril mil huit cent quatrevingt-sia, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le six mars mil huit cent quatre-vingt-six, enre-

Aux requête, poursuite et diligence

de : 1º M. Etienne-Désiré Gaudicheau, reulier, demeurant à Trèves, com-mune de Trèves-Cupault; 2° M. Amand Gaudicheau, journalier, de-meurant à Trèves; 3° M. Eugène Gaudicheau, marinier, demeurant à Trèves; 4° M.Desiré Gaudicheau, soldat au 136° de ligne, en garnison à Saint-Lô (Manche); 5° Mm° Marie Gaudi-cheau, épouse du sieur Clément Oger, journalier, avec lequel elle demeure à Saint-Cyr - en - Boarg, et celui-ci pour la validité; 6° Mme Eugénie Gaudicheau, épouse du sieur Georges Dialand, marinier, avec lequel ella demeure à Trèves-Cumault, et celuici pour la validité,

Agissant, les sus-nommés, en qua-lité d'héritiers, mais seus bénéfice d'inventaire sculement, de leur père, Etienne Gaudicheau, en son vivant roulier à Trèves-Cunault, suivant déclaration faite au greffe du Tribunal civil de Saumur, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-six, enregis-

Demandeurs, syant Me LE RAY pour

avoué :

Contre : 1º Mm. Augustine Gaudicheau, mineure, émancipée par son mariage avec le sieur Alexis Gasanger, ex-valet de chambre, avec lequel elle demeure à Trèves-Cunault, et celui-ci pour la validité, et 2°: M. Maxent Gaudicheau, cultivateur, demeurant à Saint-Jean, commune de Chenehutte-les-Tuffcaux, pris en qualité de subrogé-tuteur du mineur Alphonse Gaudicheau, issu du mariage du feu sieur Etienne Gaudicheau, avec Mme Françoise Leroy, sa veuve, assigué en raison de l'opposition d'intérêts peuvant exister entre ledit mineur et sa mère, sa tatrice naturelle et légate .

Defendeurs, ayant Me Coquenerr DE NEUVILLE pour avoué :

En présence ou lui dûment appelé de M. René Gaudicheau, propriétaire, demeurant à Trèves-Cusault, pris au nom et comme subregé-tuteur ad hoc du mineur Alphonse Gaudichesu, sus-

nommé. Il sera, par le ministère de Me Boun-Dals, notaire à Gennes, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession bénéficiaire du feu sieur Etienne Gaudicheau, sur les lotissements et mises à prix ci-dessous, fixés d'effice par le Tribunal.

#### DESIGNATION

1. - Commune de Trèves-Cunault. 1" Lor.

Une maison, située au bourg de Trèves, comprenant: en soubassement, une écurie, un cellier avec pressoir, caves en roc à la suite du pressoir, trois chambres sur l'écurie et le pressoir, desservies par un escalier en pierres dures, vaste grenier sur ces chambres, desservi par un

autre escalier aussi en pierres dures, petits toits sous les escaliers et petit terrain entre ses escaliers, le tout joignant d'un côté Etienne Gaudicheau fils, par devant un chemin et des autres parts Maxent Gaudicheau, et contenant un are soixante centiares, avec un petit terrain en face la maison et en dépendant, nºs 35, 78 et 74, section C du pian cadastral.

Mise à prix, quinze cents francs, ci..... 1.500 2º LOT.

Us morceau de terre et vigne, situé à la Grande-Pièce, contenant deux hectares quatre ares soixante-quatre centiares. nº 479, section C, joignant d'un côté et d'un bout la reute de Milly, d'autre côté le chemin de Clâmes et d'autre bout

Mise à prix, trois mille sept cents francs, ci...... 3.700

3. Lor.

Un morceau de terre et vigne, situé aux Ecoles, contepant trente-trois ares cinquante centiares, nº 17, section D du plan cadestral, joignant au midi Jean Champiré, au couchant M. Maupoint, d'autre part le chemin de Bauvais.

Mise à prix, six cents francs, ci..... 600

4º Let. Ua bois taillis, situé à la Fosse-Terton ou Bois-de-Grézille, contenant cinquante-cinq ares, nº 520, section C, joignant d'un bout Etienne Foucher, d'autre bout M. Mau-point, d'un côté le cinquième

Mise à prix, cinq cents francs, ci.... 500

5e Lor.

Un morceau de terre et vigne, contenant quatre-vingthuit ares, situé à la Fosse-Terton ou Bois-de-Grezillé, nº 521, section C du plan cadastral, joignant d'un bout Etienne Foucher, d'un côté le quatrième lot, des autres parts . Maupoint.

Miss à prix, seixe cents francs, ci..... 1.600

11. - Commune de Chenehutteles-Tuffeaux.

Un merceau de terre, situé aux Déris, contenant onze ares environ, joignant au levant Vrain, au midi un chemio, au couchant Toussaint - Rocher, au nord Raimbault et autres, sentier d'exploitation entre.

Mise à prix : deux cents francs, ci.......

Total des mises à prix : huit mille cent francs, ci..... 8.100

Nota. - Par le jugement sus-énoncé, le notaire a été autorisé à réunir ou subdiviser les lots suivant qu'il le jugera plus avantageux pour la vente, pourvu toutefois que la mise à priz totale ne soit pas modifiée.

S'adresser, pour les renseigne-

1° A M. V. LE RAY, avoué, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente;

2º A Mº COQUEBERT DE NEU-VILLE, avoué, rue du Temple, co-licitant;

3° A M. Bourdais, notaire à Gennes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait dressé par l'aveué soussigné conformément aux prescrip-tions du Code de procédure civile. Saumur, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-six.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le mil huit cent quatre-vingt-six, fo , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes com-pris. Sigoé: L. PALUSTER.

PLUSIEURS

Maisons bourgeoises AVEC JARDIN

Rue d'Alsace, Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert rue du Puits-Tribouillet, nº 5. (142) Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

## VEMTE

DE MEUBLES Après décès.

Le dimanche 28 mars 1886, à midi, il sera procédé, au Pont-Fouchard, demeure de M. Denis, par le ministère de Me GAUTIER, notaire à Saumur, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la communauté ayant existé entre M=0 Denis et son défunt mari.

On vendra:

Ustensiles de ménage, meubles de toutes sortes, linges, chambres à coucher en acajou, secrétaire, com-mode antique, vin et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 6/0.

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENTS Situés au 2º étage, rue d'Orléans, 57.

S'adresser à Mme Jouffrault, qui les habite.

#### A LOUER JARDIN

AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien affruité.

S'adresser à M. Brurois, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17. (182)

#### ALOUER

Présentement ou pour la St-Jean,

Maison avec Jardin Rue de Bordeaux, 45.

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNIE CAVE

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser à Mile Roux, 2, place aint-Pierre. (155) Saint-Pierre.

#### A VENDRE

Cinq charretees de foin, première qualité.

S'adresser au bureau du journal.

# UN PIANO

D'OCCASION.

S'adresser à Mus Jourfrault, 57, rue d'Orléans, Saumur.

A. CEDICIE Pour cause de santé,

## FONDS DE BOULANGERIE

Dans les environs de Saumur, Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

Établissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE

## B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaus, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES

Venitiennes & Romaines

## VERCELLENTI

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges, Brevelé s. c. D. G.

Md de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, nº 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Ello a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des malières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et du (904)

# Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour apprendre un étal S'adresser au bureau du journal

UN HOMME demande place.

S'adresser au bureau du journal

#### A LA GLANEUSE Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprêteuse et une apprentie pour les Modes





#### INSTITUTION ROGER - MOMENHEIM Paris, nº 2, rue Lhomond (Pantheon), ancienne rue des Postes, nº 2, Paris,

Sur 65 candidats présentés, 53 ent été admissibles et 50 reçus, dont sept mentions. — Cours spéciaux pour les sessions de juillet, août et novembre.

VOLONTARIAT

Tous les élèves présentés en 1884 et 1885 ont été admis. Les noms et edresses des élèves reçus sont envoyés franco sur simple demande



# Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20, SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prétant à tous les mouvement da corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde. bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

# Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix model

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.